

## Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact

### Article R. 122-3 du code de l'environnement

*Ce formulaire n'est pas applicable aux installations classées pour la protection  
de l'environnement*

*Ce formulaire complété sera publié sur le site internet de l'autorité administrative de l'Etat  
compétente en matière d'environnement*

**Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative**

#### Cadre réservé à l'administration

Date de réception

25 / 11 / 2013

Dossier complet le

7 / 12 / 2013

N° d'enregistrement

2013 - 1383

#### 1. Intitulé du projet

Réalisation du lotissement "les Coulonneux" sur la commune de Grenay (62)

#### 2. Identification du maître d'ouvrage ou du pétitionnaire

##### 2.1 Personne physique

Nom

Prénom

##### 2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Mairie de GRENAY

Nom, prénom et qualité de la personne  
habilitée à représenter la personne morale

Monsieur le Maire Christian CHAMPIRE

RCS / SIRET

2 1 6 | 2 0 3 8 6 9 0 0 0 1 3

Forme juridique Commune

**Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1**

#### 3. Rubrique(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de rubrique et sous rubrique	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la rubrique
33: Zones d'aménagement concerté, permis d'aménager et lotissements situés sur le territoire d'une commune dotée, à la date du dépôt de la demande, d'un PLU ou d'un document d'urbanisme en tenant lieu ou d'une carte communale n'ayant pas fait l'objet d'une évaluation environnementale permettant l'opération.	Travaux ou constructions réalisés en une ou plusieurs phases, lorsque l'opération : soit crée une SHON supérieure ou égale à 10 000 m <sup>2</sup> et inférieure à 40 000 m <sup>2</sup> et dont le terrain d'assiette ne couvre pas une superficie supérieure ou égale à 10 ha, soit couvre un terrain d'assiette d'une superficie supérieure ou égale à 5 ha et inférieure à 10 ha et dont la SHON créée est inférieure à 40 000 m <sup>2</sup> . La superficie du projet est de 30 610 m <sup>2</sup> . La surface totale plancher est de 10 857 m <sup>2</sup> .

#### 4. Caractéristiques générales du projet

**Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire**

##### 4.1 Nature du projet

Viabilisation de 45 parcelles libres entre les rues Lamendin et Védrines dans le cadre du lotissement "les Coulonneux" - phase 2B (anciennement tranche C) sur la commune de Grenay (62)

## 4.2 Objectifs du projet

Initialement, la tranche C concernait la viabilisation de 16 parcelles, dont 14 destinées à la construction de maisons individuelles, et 2 destinées à un projet de logements groupés. Elle faisait partie d'un permis d'aménager englobant deux autres tranches A et B.

Suite à une modification du programme et l'intégration de nouvelles surfaces, la tranche C fait l'objet d'un nouveau permis d'aménager.

## 4.3 Décrivez sommairement le projet

### 4.3.1 dans sa phase de réalisation

- création de 45 parcelles libres
- 2 entrées/sorties au niveau des rues Védrines et Lamendin
- création d'une amorce au sud vers le foyer de vie "les Glycines"
- réaménagement du parking du cimetière (27 places)
- assainissement de type séparatif avec les eaux usées raccordées au réseau unitaire existant, les eaux pluviales publiques seront collectées via des bouches d'égout munies d'un filtre, puis infiltrées via des massifs d'infiltration.

### 4.3.2 dans sa phase d'exploitation

- entretien des espaces verts par la commune de Grenay
- eaux pluviales tamponnées et infiltrées au milieu naturel par des massifs d'infiltration sous accotement (parking, espaces verts, accès) gérées par la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin (CALL)

#### 4.4.1 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Dossier loi sur l'eau - déclaration

Modification du Permis d'Aménager (tranches A et B) - exclusion du périmètre de la tranche C

Nouveau Permis d'Aménager (tranche C)

#### 4.4.2 Précisez ici pour quelle procédure d'autorisation ce formulaire est rempli

Procédure cas-par-cas

#### 4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale (assiette) de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur
- 45 parcelles libres (de 500 m <sup>2</sup> chacune en moyenne)	- 22 895 m <sup>2</sup>
- espaces publics	- 7 715 m <sup>2</sup>
- superficie totale de la phase 2b (tranche C)	- 30 610 m <sup>2</sup>
- superficie totale de l'opération (tranches A+B+C)	- 56 095 m <sup>2</sup>

#### 4.6 Localisation du projet

##### Adresse et commune(s) d'implantation

Situé entre le cimetière (limite nord), la rue Védrines (limite ouest), et la rue Lamendin (limite est) sur la commune de Grenay dans le département du Pas-de-Calais (62)

##### Coordonnées géographiques<sup>1</sup>

Long. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ " \_\_\_ Lat. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ " \_\_\_

Pour les rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° :

Point de départ : Long. 2 ° 44 ' 25 " E Lat. 50 ° 27 ' 17 " N

Point d'arrivée : Long. 2 ° 44 ' 35 " E Lat. 50 ° 27 ' 12 " N

Communes traversées :

GRENAY

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une étude d'impact ?

Oui

Non

4.7.2 Si oui, à quelle date a-t-il été autorisé ?

4.8 Le projet s'inscrit-il dans un programme de travaux ?

Oui

Non

Si oui, de quels projets se compose le programme ?

Un premier permis d'aménager comprend à ce jour 2 secteurs bâtis, qui correspondent aux :

- tranche A : située principalement à l'ouest du cimetière
- tranche B : située au nord du cimetière

Ce permis a fait l'objet d'une modification par réduction de périmètre.

Un nouveau permis d'aménager a été nécessaire concernant le projet faisant l'objet du cas-par-cas. Il correspond à la tranche C, secteur non-construit au sud du cimetière.

<sup>1</sup> Pour l'outre-mer, voir notice explicative

## 5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

### 5.1 Occupation des sols

#### Quel est l'usage actuel des sols sur le lieu de votre projet ?

Les parcelles concernées sont en friche, ou occupées par des terres agricoles.  
Sur sa partie sud, se trouve un parking en schiste.

Existe-t-il un ou plusieurs documents d'urbanisme (ensemble des documents d'urbanisme concernés) réglementant l'occupation des sols sur le lieu/tracé de votre projet ?

Oui  Non

Si oui, intitulé et date d'approbation :

PLU à contenu POS approuvé le 15/07/1980, révisé le 29/06/94 et le 29/03/02.

Précisez le ou les règlements applicables à la zone du projet

Zonage concerné par le projet : UB (zones urbaines d'habitat, de moyenne densité et périphérique du centre de la commune)

SCoT de Lens-Liévin approuvé le 11/02/2008

Pour les rubriques 33° à 37°, le ou les documents ont-ils fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui  Non

### 5.2 Enjeux environnementaux dans la zone d'implantation envisagée :

Complétez le tableau suivant, par tous moyens utiles, notamment à partir des informations disponibles sur le site internet <http://www.developpement-durable.gouv.fr/etude-impact>

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Pour information, le projet se situe à 300 m au sud de la ZNIEFF de type 1 "terril de Grenay"
en zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (régionale ou nationale) ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

dans une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine ou une zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles ou par un plan de prévention des risques technologiques ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La commune de Grenay n'est pas couverte par un PPRT. Pour information, il existe sur la commune de Mazingarbe, un PPRT approuvé le 20/03/2007 relatif à la plateforme chimique "Société artésienne de Vinyle - Grande Paroisse".
dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à l'alimentation humaine ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un site inscrit ou classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :</b>	<b>Oui</b>	<b>Non</b>	<b>Lequel et à quelle distance ?</b>
d'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Pour information, les sites Natura 2000 les plus proches sont localisés à 20 km à l'est du projet. Il s'agit des pelouses métallicoles de la plaine de la Scarpe (site n°FR3100504) et des Cinqs Tailles (site n°FR3112002).
d'un monument historique ou d'un site classé au patrimoine mondial de l'UNESCO ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Une très faible partie du projet est concernée par le périmètre de 500m du monument historique "Ancienne société de secours mutuels des ouvriers et employés des Mines de Béthune et ancienne maison du médecin-chef" situé place Jean-Jaurès à 550m au sud-ouest.  Le projet fait partie du site n°84 "paysage et ensemble minier de Grenay-Mazingarbe" dans le cadre du "bassin minier du Nord-Pas-de-Calais" classé au patrimoine mondial de l'UNESCO le 30/06/2012.

## 6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine

### 6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Domaines de l'environnement :	Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel	
<b>Ressources</b>	engendre-t-il des prélèvements d'eau ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet sera au niveau du terrain d'assiette.
	est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Milieu naturel</b>	est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Lisière entre milieu urbain et agricole. Une parcelle en friche, sans intérêt écologique particulier sera impactée. Aucune espèce ni aucun habitat remarquable n'a été observé sur la zone d'étude > Sensibilité écologique faible  Voir annexe 5 : fiche synthèse - prospection terrain
	est-il susceptible d'avoir des incidences sur les zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucun élément sensible cité au 5.2 ne sera impacté.

	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet consommera : - 1,4 ha d'espaces agricoles, - 1,2 ha de friches, - environ 150 mètres de haies arbustives et ornementales.
<b>Risques et nuisances</b>	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet n'est pas inclus dans le périmètre du PPRT de Mazingarbe, commune voisine de Grenay. A noter que le projet est localisé à environ 800 m à l'est du périmètre du PPRT.
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Commodités de voisinage</b>	Est-il source de bruit ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet, de part la création d'une voie de desserte et de l'apport de nouvelles habitations sur une parcelle actuellement libre, sera vecteur de bruit. Toutefois, l'impact attendu est faible, au regard du futur trafic limité, de la vitesse réduite, et de la vocation résidentielle du site.
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des odeurs ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Le projet, situé en contexte urbain, prévoit la création d'un lotissement dans un espace non urbanisé qui sera source de lumière via l'éclairage public et domestique.</p> <p>L'impact attendu est négligeable.</p>
<b>Pollutions</b>	<p>Engendre-t-il des rejets polluants dans l'air ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des rejets hydrauliques ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Les eaux usées seront rejetées au réseau existant. Les eaux pluviales privées seront infiltrées à la parcelle par des techniques douces. Les eaux pluviales publiques seront infiltrées par les mêmes procédés (type massif d'infiltration). La collecte est effectuée par le biais de bouches d'égout munies d'une décantation et d'un filtre alvéolaire.</p>
	<p>Engendre-t-il la production d'effluents ou de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Patrimoine / Cadre de vie / Population</b>	<p>Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme / aménagements) ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

**6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets connus ?**

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquelles :

**6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?**

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquels :

**7. Auto-évaluation (facultatif)**

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Le projet s'inscrit dans un secteur minier que ce soit d'un point de vue architectural (avec l'habitat minier type) ou paysager (à proximité d'un terril).

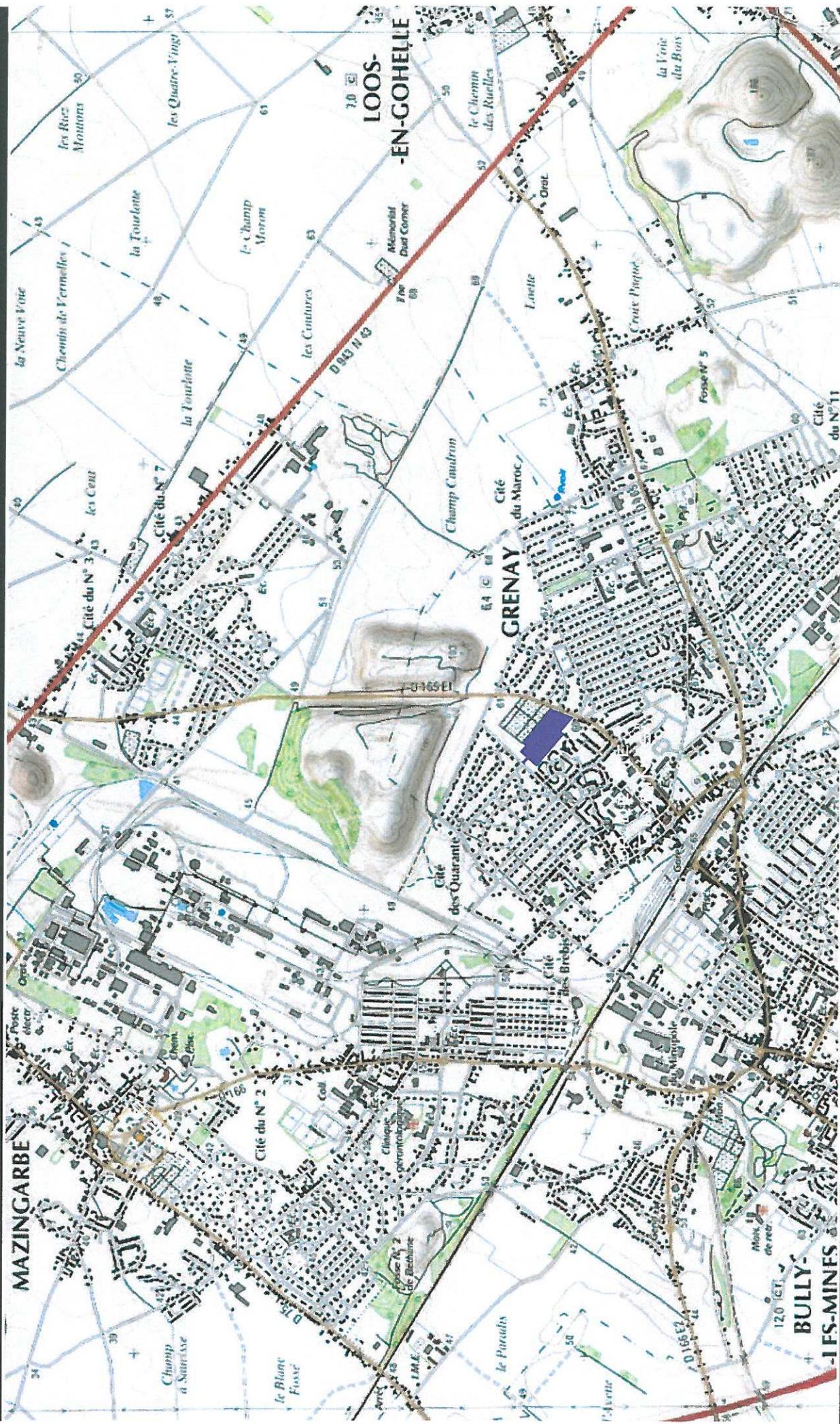
Il s'insère dans un secteur déjà urbanisé aux alentours du cimetière, en continuité avec les tranches A et B, permettant la densification des dents creuses, tout en respectant la morphologie actuelle des environs (maisons individuelles avec jardin).

De plus, suite aux observations sur le terrain, le projet n'aura pas d'impact significatif sur la biodiversité locale.

Ainsi, le projet, suite à cette analyse, peut être dispensé d'étude d'impact.



ANNEXE 2 - PLAN DE SITUATION



Localisation du projet

Source Sorepa - Fond Géoportail

RÉALISATION DU LOTISSEMENT "LES GOULONNEUX"  
COMMUNE DE GRENAV



**ANNEXE 3 - PLANCHE PHOTOGRAPHIQUE**

**PANDRAMA 1 - VUE SUR LE TERRIL - 13/09/2013**



**PANDRAMA 2 - VUE VERS LE PARKING DU CIMETIÈRE - 13/09/2013**



**PANDRAMA 3 - VUE DEPUIS LA RUE VÉDRINES - 13/09/2013**



ANNEXE 4 - PLAN DU PROJET



Périmètre du projet - phase C



Secteur construit - phases A et B



Source Sorepa - Fond Géoportail

RÉALISATION DU LOTISSEMENT "LES COULONNEUX"  
COMMUNE DE GRENAY



ANNEXE 5 - PLAN DES ABORDS DU PROJET



Périmètre du projet - phase C



Secteur construit - phases A et B

Source Sorepa - Fond Géoportail 2006

RÉALISATION DU LOTISSEMENT "LES GOULONNEUX"  
COMMUNE DE GRENAY

